NORME INTERNATIONALE

ISO 24803

Première édition
2007-02-15

Services relatifs à la plongée de loisirs — Exigences relatives aux prestataires de services de plongée de loisirs en scaphandre autonome

Recreational diving services — Requirements for recreational scuba diving service providers

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 24803:2007
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/346d94d2-9079-475d-b902-9d9ef9baf35e/iso-24803-2007

Numéro de référence
ISO 24803:2007(F)

© ISO 2007

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 24803:2007
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/346d94d2-9079-475d-b902-9d9ef9baf35e/iso-24803-2007

© ISO 2007

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos iv
Introduction v
1 Domaine d'application 1
2 Références normatives 1
3 Termes et définitions 2
4 Exigences communes 3
4.1 Informations à fournir 3
4.2 Évaluation des risques 4
4.3 Équipement et procédures d'urgence 5
4.4 Équipements de plongée 5
4.5 Documentation 5
5 Entraînement et formation 6
5.1 Exigences générales 6
5.2 Lieux de formation 6
5.3 Personnel 6
6 Plongée organisée et plongée guidée pour plongeurs certifiés 7
6.1 Prestation de services à des groupes de plongeurs 7
6.2 Plongée organisée 7
6.3 Plongée guidée 8
6.4 Sites 8
6.5 Personnel 8
7 Location d'équipement de plongée 9
7.1 Service 9
7.2 Équipement de plongée 9
7.3 Personnel 9

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 24803:2007
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/346d94d2-9079-475d-b902-9d9ef9baf35e/iso-24803-2007

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

L'ISO 24803 a été élaborée par le Comité européen de normalisation (en tant que EN 14467:2004) et a été adoptée comme «procédure fast-track» par le comité technique ISO/TC 228, *Tourisme et services connexes*, en parallèle avec son approbation par les membres ISO.

ISO 24803:2007
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/346d94d2-9079-475d-b902-9d9ef9baf35e/iso-24803-2007

 © ISO 2007 – Tous droits réservés

Introduction

La série de Normes internationales relatives aux services de plongée de loisirs comprend les normes suivantes:

ISO 24801-1:2007, *Services relatifs à la plongée de loisirs — Exigences minimales liées à la sécurité concernant la formation des plongeurs en scaphandre autonome pratiquant la plongée de loisirs — Partie 1: Niveau 1 — Plongeur encadré*

ISO 24801-2:2007, *Services relatifs à la plongée de loisirs — Exigences minimales liées à la sécurité concernant la formation des plongeurs en scaphandre autonome pratiquant la plongée de loisirs — Partie 2: Niveau 2 — Plongeur autonome*

ISO 24801-3:2007, *Services relatifs à la plongée de loisirs — Exigences minimales liées à la sécurité concernant la formation des plongeurs en scaphandre autonome pratiquant la plongée de loisirs — Partie 3: Niveau 3 — Guide de palanquée*

ISO 24802-1:2007, *Services relatifs à la plongée de loisirs — Exigences minimales liées à la formation des moniteurs de plongée subaquatique — Partie 1: Niveau 1*

ISO 24802-2:2007, *Services relatifs à la plongée de loisirs — Exigences minimales liées à la formation des moniteurs de plongée subaquatique — Partie 2: Niveau 2*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 24803:2007, *Services relatifs à la plongée de loisirs — Exigences relatives aux prestataires de services de plongée de loisirs en scaphandre autonome*

ISO 24803:2007
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/346d94d2-9079-475d-b902-9d9ef0baf35e/iso-24803-2007

Il est important de normaliser les activités de loisirs telles que la plongée, pour lesquelles la formation et l'expérience sont essentielles, afin de permettre aux participants de pratiquer ces activités en toute sécurité. Bien que la plongée de loisirs soit potentiellement dangereuse, les risques encourus par les participants et les ressources naturelles et culturelles des sites de plongée peuvent être facilement réduits à des niveaux acceptables grâce à l'adoption de précautions appropriées. Par ailleurs, les effets sur l'environnement marin, plus particulièrement les écosystèmes marins fragiles tels que les récifs coralliens, peuvent être réduits par un enseignement et une formation appropriés des moniteurs de plongée subaquatique, guides de palanquée et plongeurs.

Les Normes internationales relatives à la plongée subaquatique de loisirs spécifient trois niveaux de formation et de certification des plongeurs en scaphandre autonome, ainsi que deux niveaux de formation et de certification des moniteurs de plongée subaquatique. La présente Norme internationale spécifie les exigences de performances qui incombent au prestataire de services, communément appelé «centre de plongée».

Un prestataire de services peut proposer une formation à la plongée et un enseignement théorique de la plongée en scaphandre autonome, des plongées guidées et la location d'équipements de plongée. Il peut également offrir des formations conduisant à une ou plusieurs des qualifications de plongeur en scaphandre autonome ou de moniteur de plongée subaquatique spécifiées dans l'ISO 24801-1, dans l'ISO 24801-2 et dans l'ISO 24801-3, et dans l'ISO 24802-1 et dans l'ISO 24802-2 respectivement. La présente Norme internationale spécifie les exigences relatives à chacun de ces services séparément. Ainsi, bien qu'un client puisse bénéficier de deux services en même temps, par exemple une formation de plongeur et la location d'équipements de plongée, le client est considéré recevoir deux services distincts.

Les prestataires de services peuvent souvent fournir des sources d'alimentation en gaz comprimé. Ce service ne relève pas de la présente Norme internationale puisqu'il est habituellement couvert par la législation nationale.

© ISO 2007 – Tous droits réservés

La présente Norme internationale concernant les prestataires de services joue un rôle clé dans la série de normes relatives aux services de plongée de loisirs car elle fixe les exigences communes relatives à la formation et à la certification des plongeurs en scaphandre autonome et des moniteurs de plongée subaquatique, comme spécifié dans les autres normes de la série.

Il est important de noter que les normes de cette série spécifient uniquement les exigences auxquelles le moniteur de plongée subaquatique ou le prestataire de services doit satisfaire. Il est impossible dans une norme d'imposer des exigences au bénéficiaire d'un service.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 24803:2007
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/346d94d2-9079-475d-b902-9d9ef9baf35e/iso-24803-2007

 © ISO 2007 – Tous droits réservés

Services relatifs à la plongée de loisirs — Exigences relatives aux prestataires de services de plongée de loisirs en scaphandre autonome

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les exigences s'appliquant aux prestataires de services dans le domaine de la plongée subaquatique de loisirs.

Elle spécifie trois domaines de prestation de services:

— la formation et l'enseignement théorique;

— la plongée organisée et la plongée guidée pour les plongeurs certifiés;

— la location d'équipements de plongée.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Les prestataires de services peuvent proposer un ou plusieurs de ces services. La présente Norme internationale spécifie la nature et la qualité des services fournis au client et s'applique uniquement au cadre contractuel de prestation de ces services.

ISO 24803:2007
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/346d94d2-9079-475d-b902-9d9ef9baf35e/iso-24803-2007

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 24801-1:2007, *Services relatifs à la plongée de loisirs — Exigences minimales liées à la sécurité concernant la formation des plongeurs en scaphandre autonome pratiquant la plongée de loisirs — Partie 1: Niveau 1 — Plongeur encadré*

ISO 24801-2:2007, *Services relatifs à la plongée de loisirs — Exigences minimales liées à la sécurité concernant la formation des plongeurs en scaphandre autonome pratiquant la plongée de loisirs — Partie 2: Niveau 2 — Plongeur autonome*

ISO 24801-3:2007, *Services relatifs à la plongée de loisirs — Exigences minimales liées à la sécurité concernant la formation des plongeurs en scaphandre autonome pratiquant la plongée de loisirs — Partie 3: Niveau 3 — Guide de palanquée*

ISO 24802-1:2007, *Services relatifs à la plongée de loisirs — Exigences minimales liées à la formation des moniteurs de plongée subaquatique — Partie 1: Niveau 1*

ISO 24802-2:2007, *Services relatifs à la plongée de loisirs — Exigences minimales liées à la formation des moniteurs de plongée subaquatique — Partie 2: Niveau 2*

© ISO 2007 – Tous droits réservés

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1
prestataire de services
entité (personne ou organisme), y compris toute personne agissant au nom d'une telle entité, qui fournit un ou plusieurs des services suivants:

— la formation et l'enseignement théorique;

— la plongée organisée et la plongée guidée pour les plongeurs certifiés;

— la location d'équipements de plongée

3.2
client
personne ou groupe passant un contrat avec un prestataire de services pour des services qui lui sont destinés

3.3
équipement de plongée
équipement composé des éléments suivants:

— palmes;

— masque;

— tuba;

— détendeur fonctionnant à la demande (également appelé détendeur);

— système auxiliaire d'alimentation en gaz respirable;

NOTE 1 Cette source peut varier d'un simple octopus à un second détendeur équipé sur une source de gaz séparée.

— bouteille;

— sanglage de bouteille;

— gilet de flottabilité;

— système de lestage à largage rapide (si besoin);

— manomètre immergeable (contrôleur de pression du gaz respirable);

— moyens permettant de mesurer la profondeur et la durée et de limiter en toute sécurité l'exposition aux gaz inertes;

— combinaison de plongée (si besoin)

NOTE 2 Les environnements particuliers peuvent nécessiter l'utilisation d'équipements supplémentaires (par exemple une aide à l'orientation subaquatique, un couteau/outil coupant).

3.4
espace aquatique restreint
piscine ayant une profondeur adaptée à l'activité ou plan d'eau présentant des conditions similaires pour ce qui concerne la visibilité, la profondeur, l'état de la mer et l'accès

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 24803:2007
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/346d94d2-9079-475d-b902-9d9cf9baf35e/iso-24803-2007

 © ISO 2007 – Tous droits réservés

3.5
espace aquatique ouvert
plan d'eau d'une superficie significativement supérieure à celle d'une piscine, présentant les conditions caractéristiques d'un plan d'eau naturel rencontré dans la région

3.6
moniteur de plongée subaquatique
plongeur qualifié conformément à l'ISO 24802-1 ou à l'ISO 24802-2 respectivement

3.7
guide de palanquée
plongeur qualifié conformément à l'ISO 24801-3

3.8
plongée organisée
service proposé par un prestataire de services, consistant à conduire sur un site de plongée des plongeurs ayant déjà un niveau de qualification et d'expérience suffisant pour y pratiquer la plongée

3.9
plongée guidée
plongée organisée pendant laquelle les clients sont également guidés sous l'eau par une personne désignée par le prestataire de services

3.10
évaluation des risques
identification des dangers et des personnes pouvant y être exposées, des dommages potentiels et des mesures de contrôle applicables

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

4 Exigences communes

ISO 24803:2007
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/346d94d2-9079-475d-b902-9d9cb9af55c/iso-24803-2007

NOTE Les exigences suivantes s'appliquent à tous les services indiqués aux Articles 5 et 6, quelle que soit la nature particulière du service.

4.1 Informations à fournir

4.1.1 Informations à fournir avant la prestation du service

Le prestataire de services doit fournir les informations suivantes au client:

— les aspects contractuels, y compris les conditions se rapportant à la signature, à l'exécution et à la résiliation du contrat;

— les préalables et toutes les exigences de qualification nécessaires pour bénéficier du service (par exemple certificat médical, certificats de plongée);

— les exigences relatives aux équipements;

— les prix;

— les exigences relatives aux assurances conformément aux législations nationales;

— les paramètres locaux liés à l'environnement, y compris les recommandations aux plongeurs destinés à réduire au minimum leur influence sur l'environnement;

— la réglementation et les exigences légales relatives à la plongée et concernant la nature particulière du service.

© ISO 2007 – Tous droits réservés